

859

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, relatif à l'utilisation de l'énergie hydraulique. (N° 339, année 1919).

(Nommée le 22 juillet 1919.)

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : REYNALD.
- 2<sup>e</sup> — Jean CODET.
- 3<sup>e</sup> — PERCHOT.
- 4<sup>e</sup> — Laurent THIÉRY.
- 5<sup>e</sup> — DE LA BATUT. *Secrétaire*
- 6<sup>e</sup> — CAZENÈVE.
- 7<sup>e</sup> — GOY. *Rapporteur*
- 8<sup>e</sup> — ~~HERBERT MICHEL~~. *Président*
- 9<sup>e</sup> — T. STEEG.

UNIVERSITY OF TORONTO



Séance du 24 juillet 1919.

M. Michel est nommé Président et M. de Lattat Secrétaire.

Chaque commission rend compte de la discussion et de l'opinion de son bureau.

Après une discussion à laquelle prennent part M. Gay, Carancose, Hég, de Lattat, Gadet, et Michel la commission désigne comme rapporteur provisoire

M. Gay et s'ajourne au mercredi 6 août pour entendre un exposé général

Le Président

Le Secrétaire

de Lattat

*Michel*

Séance du 6 août 1919

Président M. Henry Michel

M. Gay rapporteur donne connaissance à la commission de son projet de rapport. Le rapport est approuvé. Le S. S. D'Etat aux Evénements Publiques est entendu ainsi que M. Mayary, Directeur au Ministère. Le Com. arbitraire Le rapporteur expose immédiatement son rapport sur la Tribune de Liège.

*Michel*

Séance du 12 Juin 1920

Présidence de M. Henry Michel,  
La commission entend le rapport de M. Gay et décide sur son opinion de ce rapport devra être envoyé à chacun des membres,

2  
Après la lecture d'un discours très  
proclamé

L. Tardieu

L. Jourdain

J. Prêtre

J. Prêtre

Séance du 23 juillet

La Commission s'est réunie

La Commission réunie à la présidence de M.  
Henri Michel présente

à l'approuver le rapport de M. Goy

concernant l'application de l'article voté par la  
Chambre

Le rapporteur demande la mise à l'ordre

pour ce qui est possible

L. Verrillat

L. Jourdain

J. Prêtre

Verrillat Jourdain

Séance du 8 juillet 1921

La Commission s'est réunie sous  
convocation du rapporteur, M. Goy, et a  
donné son approbation au texte voté par  
la Chambre, sauf les modifications demandées  
par le gouvernement, telles qu'elles sont  
indiquées dans la lettre qu'a adressée le  
ministre des Finances le 10 juin 1921 à  
le ministre des Travaux publics. Elle autorise  
M. Goy à déposer son rapport.

Laurat Chiriac

Geneve du 23 Jan

La commission désigne comme Président M<sup>r</sup>. Rabier  
en remplacement de Monsieur Michel.

Elle accepte l'amendement de Monsieur Perrier relatif  
au transport de l'électricité.

Elle repousse l'amendement N<sup>o</sup> 1 de M<sup>r</sup>. Jaffy ainsi que  
l'amendement N<sup>o</sup> 2. Elle accepte l'amendement N<sup>o</sup> 3  
de même.

La commission repousse l'amendement N<sup>o</sup> 4 et accepte le  
N<sup>o</sup> 5.

Le Président

Le Secrétaire

de M<sup>r</sup>. Rabier

Thomas Rabier